



Jugement de divorce incomplet

Par **Typoon**, le **18/02/2013** à **20:11**

Bonsoir,

Je viens de me rendre compte que sur mon jugement de divorce il n'est pas indiqué que j'ai la garde principale de mon fils alors que je l'avais bien indiqué dans le dossier...je n'ai aucun problème avec mon ex mari mais il a de gros problèmes d'alcool et de violence et j'ai peur qu'un jour il vienne prendre mon fils....comment puis-je faire pour avoir une preuve que j'ai la garde principale de mon fils?je suis vraiment perdue et j'ai peur...**merci**